

Echo de Notre-Dame de la Garde
Semaine Religieuse de Marseille

N° 1915
N° 1918

Août 1918
Septembre 1918

N° 1937
N° 1940
N° 1942 – 1944 – 1945 – 1946
N° 1947
N° 1954
N° 1963
N° 1972

Janvier 1919
Février 1919
Mars 1919
Avril 1919
Mai 1919
Juillet 1919
Septembre 1919

Les Profiteurs criminels de la Guerre

L'Honnêteté dans les affaires en temps de Guerre

La Prière du Curé qui n'a plus d'Eglise

La Situation Religieuse en Alsace-Lorraine

Les Victimes de la Grippe

Dans nos Ecoles Congréganistes

La Nouvelle Loi sur le Repos Dominical

Conférences du R.P. Eymieu : Action Sociale

Comment rendre la France au Christ - Valoir et Servir - Le Socialisme - Les Catholiques et l'Action Sociale

Liberté de Conscience _ Familles Nombreuses

Comment, après la Guerre, on dépense l'argent

Au sujet de la vie chère

Excellente Affiche à Propager

Nous lisons dans l'« Echo de Fourvière » :

Un groupe d'officiers gravit allègrement les marches du sanctuaire d'Ars...

Pourquoi s'interpellent-ils si joyeux sur le seuil de la vieille église ?...

Ces officiers commentent et se montrent l'avis placé sous le porche et dont voici la teneur :

« Prière aux dames qui n'ont pas fini de se vêtir d'aller achever leur toilette avant de se présenter au Tribunal de la pénitence ou à la Table sainte. Elles n'y seront reçues qu'à la condition d'avoir des robes montantes et fermées et les bras couverts. Ainsi l'exige la décence et le respect dû aux choses saintes. »

Ars, 12 mai 1915.

H. Convert, curé.

« Un tel avis devrait avoir sa place dans toutes les églises de France », dirent MM. les officiers. Avouons avec eux qu'en ces temps surtout d'immenses tristesses et de deuil général, l'indécence féminine révolte tout cœur chrétien et n'inspire que le dégoût...

(*Annales d'Ars*, n° de juillet 1915, p. 40).

En effet, nos chrétiennes, à en juger par la mise d'un très grand nombre, n'ont aucunement conscience des convenances et du respect dû à la présence de Dieu. On voit bien qu'elles ne méditent jamais sur la vertu de modestie et les maximes de la bienséance. Tant pis pour elles : elles méritent de durs avertissements.

Les Profiteurs criminels de la Guerre

Il ne se passe pas un jour sans qu'à Paris et dans toutes les villes de Province, on entende parler de véritables actes de banditisme commis par des commerçants de toutes catégories, qui ne voient dans la guerre qu'une occasion de s'enrichir et de détrousser leurs compatriotes.

Ils n'épargnent personne : ni la femme du mobilisé, ni le permissionnaire qui passe. Au front, c'est sur les poilus eux-mêmes qu'ils exercent leur avarice. Il faut voir leurs rebuffades, il faut entendre leurs insolences, quand une ménagère a l'audace de marchander, de discuter un prix ! On ne dira jamais assez à quel point *le manque de conscience de nos mercantis français a contribué à fausser le cours des denrées, à augmenter les prix de la vie, à aigrir et à démoraliser les pauvres ou les gens momentanément gênés qui ont à souffrir de leur rapacité.*

G. HERVÉ, dans « La Victoire ».

C'est parfait. Mais le moyen, s'il vous plaît, de donner de la conscience à ceux qui n'ont aucune foi religieuse ?

N°1758
22 août 1915

N°1915
25 août 1918

In Veritate et Charitate

L'Honnêteté dans les affaires en temps de Guerre

Au point de vue moral et chrétien, le seul motif qui puisse dispenser de tenir une promesse, de remplir un contrat, de payer ce que l'on doit, est l'impossibilité matérielle ou morale dans laquelle on se trouve de le faire.

L'homme consciencieux et, à plus forte raison, le chrétien ne profitera donc de la loi civile qui lui donne le droit légal de ne pas payer son loyer, de ne pas sortir d'un immeuble, dont son propriétaire, le bail terminé, souhaite reprendre possession, que s'il ne peut faire autrement.

Ne pas payer si on peut arriver à posséder l'argent nécessaire ; ne pas solder soi-même son propriétaire et sous-louer dans des conditions très lucratives ; refuser de sortir d'un logement quand celui auquel il appartient le réclame et que, avec l'ennui, sans doute, du déménagement, mais en s'en donnant la peine, on pourrait trouver un gîte ailleurs ; c'est commettre une grave injustice, que la loi humaine peut avoir ses raisons actuelles de ne pas poursuivre et de ne pas condamner, mais que la morale chrétienne et la justice divine n'absolvent pas, qu'il faut faire cesser au plus tôt et pour laquelle, comme pour toutes les injustices, on est tenu à réparation.

* *

D'un autre côté, il est de notre obligation de vous rappeler que la vertu de justice s'oppose à ce que l'on tire des propriétés, des produits des propriétés et de l'argent même, des revenus qui dépassent un taux normal au-delà duquel le prix que l'on réclame devient de l'usure.

Nous concédons volontiers que les circonstances, la baisse de la valeur de l'argent, l'importance de la demande, la rareté de l'offre, ont fait monter ce taux normal. Mais il doit y avoir une limite dans cette hausse.

Il n'est pas admissible, tant pour la sécurité de la conscience que pour le bien actuel de notre pays et pour le rétablissement de sa vie financière, commerciale et industrielle dans l'avenir, que les prix s'élèvent indéfiniment par suite de l'âpreté au gain de ceux qui vendent. Ceux-là mêmes deviendraient victimes de leurs procédés... Qu'on nous permette et qu'on écoute ce cri d'alarme !...

Si un important bénéfice est légitime, spéculer sur le besoin urgent d'un logement qu'ont des réfugiés, pour ne le leur céder qu'à des conditions draconiennes, accaparer des produits nécessaires ou utiles pour, ensuite, ne les laisser rentrer dans la circulation publique qu'au détriment de la fortune d'autrui, sont des agissements que la conscience, avec la loi de Dieu, réprouvent absolument.

D'après une Lettre de l'Evêque de Périgueux.

La Prière du Curé qui n'a plus d'Eglise

O mon Dieu, vous avez laissé détruire ainsi votre maison trois fois sainte ; nous nous inclinons devant votre volonté trois fois sainte, elle aussi, et trois fois adorable. Et nous songeons que vous avez d'autres temples mille fois plus précieux encore que nos églises de pierres : ce sont nos cœurs, nos âmes où vous voulez bien habiter quand notre propre volonté ne s'y oppose pas. Agrérez, Seigneur, la peine que nous ressentons au plus profond de nos cœurs à la vue de nos églises profanées ; faites qu'au moins nous vous réservions nos cœurs pour refuge, car, vous nous l'avez dit : rien ne servirait de pleurer sur vous, ô mon Dieu, si nous ne commencions par pleurer sur nous-mêmes et sur nos fautes.

*Lettre de M. l'abbé Merlin, curé de Ville-sur-Ancre,
diocèse d'Amiens, à ses paroissiens dispersés. — Août 1918.*

N°1937

26 janvier 1919



LA SITUATION RELIGIEUSE EN ALSACE-LORRAINE

Voici ce que dit sur cette grave question d'actualité la Semaine Catholique de la Suisse Française :

Les manifestations d'allégresse auxquelles ces provinces viennent de se livrer ont été plus claires et plus spontanées qu'un vote populaire. Mais les Catholiques, ravis d'être de nouveau enfants de la France, se demandent comment ils seront traités au point de vue religieux. Même pendant la guerre, le budget du culte catholique dépassait trois millions et demi de marks par année ; le traitement des Curés variait entre 2.100 et 2.600 marks. Qu'en sera-t-il désormais ? Une seule chose est certaine, c'est que le Saint-Siège ne pourra point approuver l'établissement d'associations culturelles. Dans ce cas, si la malencontreuse Loi de Séparation est appliquée, les biens des fabriques paroissiales et des menses épiscopales seront confisqués. Ce serait là un désastreux procédé. Comme le dit la *Gazette de Lausanne*, « personne ne peut admettre la Spoliation des Catholiques d'Alsace au lendemain de leur réunion enthousiaste à la France. »

Voilà le langage du bon sens et de la justice. Mais les intéressés n'en sont pas moins inquiets. Ce qui leur cause des alarmes, c'est que M. Debierre a été chargé de s'occuper des cultes et de l'instruction publique dans les provinces recouvrées. Or, ce personnage compte parmi les sectaires les plus acharnés et les maçons les plus remuants : pour ces deux motifs, il a été élu, le 16 septembre dernier, Président du Convent du Grand-Orient. Sa devise est : *Ni Dieu, ni Maître !* comme il l'a exposé dans de retentissants discours applaudis par les loges. Nos frères d'Alsace-Lorraine ne sont donc point rassurés, et *La Croix* a raison de leur dire : « Vous avez résisté, pendant 40 ans, à l'oppression germanique ; préparez-vous à résister avec la même énergie à l'oppression maçonnique. »

Ne soyons pas les *contempteurs* mais les *continuateurs* du passé. Justice et reconnaissance envers nos ancêtres, rois et sujets, nobles et roturiers, prêtres et laïques, riches et pauvres, grands et petits qui ont collaboré d'un même cœur à la formation et à la grandeur du bloc français. Un Américain, en face de Notre-Dame de Paris, demande : « Combien donc cela a-t-il pu coûter ? — Monsieur, lui répondit un homme, cela a coûté cinq siècles ! » La France, elle, a coûté quinze siècles.

Mgr GIBIER.

N°1937
26 janvier 1919

LES VICTIMES DE LA GRIPPE

D'après le journal scientifique anglais *Nature*, les estimations les plus sérieuses conduisent à penser que l'épidémie de grippe qui vient de sévir dans le monde entier a coûté — tant par elle-même que par ses complications pulmonaires — la vie à environ 6 millions de personnes.

Il faut remonter aux grandes épidémies du moyen âge et notamment à la peste du quatorzième siècle, pour trouver un fléau qui ait fait tant de ravages.

Aux Etat-Unis, en particulier, la grippe a tué, en 1918, environ 350.000 personnes, c'est-à-dire près du décuple de ce que la guerre a coûté à nos alliés américains. Il résulte d'ailleurs des chiffres donnés que, pendant le trimestre où elle a sévi avec le plus d'intensité, la grippe de 1918 a tué à peu près cinq fois plus d'hommes que ne le fit, dans le même temps, la guerre européenne.

DANS NOS ÉCOLES CONGRÉGANISTES

Lettre d'une Sœur Directrice

On sait que la victoire nous a valu, entre autres bienfaits, d'avoir encore des Ecoles Congréganistes. Leur nombre doit dépasser onze cents. A elles seules, les Sœurs de la Providence de Ribeauvillé en dirigent 517 dont 1 Ecole normale, 6 Pensionnats, 370 Ecoles primaires communales et 140 Ecoles enfantines. L'une des Directrices, celle des Ecoles de Grendelbruch, vient d'envoyer à M. Maringer, à Strasbourg, l'offrande de ses élèves pour « leurs petites sœurs du Nord de la France », et ce don est accompagné de la lettre suivante que nous sommes particulièrement heureux de reproduire dans l'*Echo* :

Monsieur le Haut Commissaire,

C'est avec un bien grand plaisir que je vous remets de la part de nos fillettes d'école la somme de 500 francs. Elles ont gagné cet argent en faisant assidûment, l'été passé, selon ordre supérieur, la cueillette des feuilles fraîches qui étaient destinées à remplacer aux chevaux des Boches l'avoine manquant. Lorsque, ces jours derniers, ce petit salaire fut versé à nos enfants, elles y ont généralement renoncé en faveur de leurs petites sœurs du Nord de la France, qui ont tant souffert de cette horrible guerre.

Laissez-moi vous prier, Monsieur le Haut Commissaire, d'accepter cette modeste somme comme preuve parlante du très-grand bonheur de nos écolières enfin devenues elles-mêmes des petites filles françaises et de notre amour bien vif pour notre bien-aimée France.

Veillez agréer, etc...

Sœur MARIE-HENRI.

Nos lecteurs trouveront, comme nous, cette lettre exquise et le don des petites écolières bien touchant.

T. B.

N°1940

16 février 1919

N°1942

02 mars 1919

La Nouvelle Loi sur le Repos Dominical

En voici les considérants et le texte :

La sanctification du dimanche est : 1° Une chose d'intérêt public ; 2° Un utile soulagement des fatigues corporelles ; 3° Une occasion de vaquer à ses devoirs et de se rappeler les erreurs qui affligent l'humanité ; 4° **Un motif particulier d'honorer dans sa maison et à l'église le Dieu, le Créateur et la Providence de l'Univers** ; 5° Un stimulant à se consacrer aux Œuvres de charité, qui font l'ornement de la société.

Considérant qu'il y a des incrédules et des inconsidérés qui, méprisant leurs devoirs et les avantages que procure à l'humanité la sanctification du dimanche, outragent la sainteté de ce jour en s'adonnant à toutes sortes de plaisirs et en s'adonnant à leurs travaux ; qu'une telle conduite est contraire à leurs intérêts comme chrétiens, et trouble l'esprit de ceux qui ne suivent pas ces mauvais exemples ; que ces sortes de personnes font tort à la société tout entière, en introduisant dans son sein des tendances de dissipation et d'habitudes immorales.

Le Sénat et les Chambres décrètent :

1° Il est défendu, le dimanche, d'ouvrir les magasins et les boutiques, de s'occuper à un travail quelconque, d'assister à un concert, bal ou théâtre sous peine d'une amende de 10 à 20 shellings (12 fr. 50 à 25 fr. 50) pour chaque contravention.

2° Aucun voiturier ou voyageur ne pourra, sous la même peine, entreprendre un voyage le jour du dimanche, excepté le cas de nécessité dont la police sera juge.

3° Aucun hôtel ou cabaret ne pourra s'ouvrir le dimanche aux personnes qui habitent la commune, sous peine d'amende ou de la fermeture de l'établissement.

Votée par les Chambres, cette Loi a été sanctionnée par le Gouvernement des Etats-Unis.

On voit que M. Wilson, tout en étant à Paris, et s'occupant avec une admirable activité des intérêts généraux de l'humanité, ne néglige pas les plus graves intérêts moraux de son pays.

DANS NOS ÉCOLES CONGRÉGANISTES

Lettre d'une Sœur Directrice

On sait que la victoire nous a valu, entre autres bienfaits, d'avoir encore des Ecoles Congréganistes. Leur nombre doit dépasser onze cents. A elles seules, les Sœurs de la Providence de Ribeauvillé en dirigent 517 dont 1 Ecole normale, 6 Pensionnats, 370 Ecoles primaires communales et 140 Ecoles enfantines. L'une des Directrices, celle des Ecoles de Grendelbruch, vient d'envoyer à M. Maringer, à Strasbourg, l'offrande de ses élèves pour « leurs petites sœurs du Nord de la France », et ce don est accompagné de la lettre suivante que nous sommes particulièrement heureux de reproduire dans l'*Echo* :

Monsieur le Haut Commissaire,

C'est avec un bien grand plaisir que je vous remets de la part de nos fillettes d'école la somme de 500 francs. Elles ont gagné cet argent en faisant assidûment, l'été passé, selon ordre supérieur, la cueillette des feuilles fraîches qui étaient destinées à remplacer aux chevaux des Boches l'avoine manquant. Lorsque, ces jours derniers, ce petit salaire fut versé à nos enfants, elles y ont généralement renoncé en faveur de leurs petites sœurs du Nord de la France, qui ont tant souffert de cette horrible guerre.

Laissez-moi vous prier, Monsieur le Haut Commissaire, d'accepter cette modeste somme comme preuve parlante du très-grand bonheur de nos écolières enfin devenues elles-mêmes des petites filles françaises et de notre amour bien vif pour notre bien-aimée France.

Veuillez agréer, etc...

Sœur MARIE-HENRI.

Nos lecteurs trouveront, comme nous, cette lettre exquise et le don des petites écolières bien touchant.

T. B.

N°1939

09 février 1919

N°1942

02 mars 1919



Conférences du R. P. Eymieu

À SAINT-JOSEPH

Première Conférence : Dimanche, 9 Mars

I

« Si nous n'avions pas eu des alliés dans cette guerre, disait devant la Chambre M. Clemenceau, nous n'aurions pas pu triompher. » Parmi ces alliés, il l'oubliait peut être, mais il y a eu la Providence.

« Si je n'avais que 99 chances sur 100, aurait dit le kaiser, je n'engagerais pas la partie. » Il comptait sur toutes. Il le pouvait : nous étions le droit, il était la force. Et, dans la guerre, c'est la force qui décide.

Mais la force de Dieu, la Providence, s'est mise du côté du droit. Elle nous a laissés payer nos fautes, elle n'a pas moucheté les armes ; mais elle a paré les coups mortels ; et après nous avoir fait miséricorde, elle nous a confié le glaive de sa justice.

1918 se lève avec une immense angoisse : l'effondrement de la Russie, — et un immense espoir : l'apport de l'Amérique. L'ennemi précipite ses coups ; tout semble perdu. « Je ne puis plus tenir, dit Foch ; alors j'attaque. » Il attaque si bien que chaque jour nous apporte une victoire. Dès le mois d'août, Foch annonce qu'à la fin d'octobre il sera sur la Meuse. Il sera même sur le Rhin.

Bientôt, de toutes parts, c'est le bruit lugubre des empires qui tombent : la Bulgarie, la Turquie, l'Autriche ; — et la clameur triomphale des peuples martyrisés qui ressuscitent : la Serbie, la Pologne, la Roumanie, la Belgique.

Pour la France, c'est la Revanche, 1870 retourné et agrandi. Pour l'Allemagne, c'est la justice, se servant de tous ses crimes pour la fustiger.

Et sur l'affreux déluge de larmes et de sang, se dessine enfin l'arc-en-ciel de la paix, — la paix du droit.

II

Là-dessus, la toile tombe ; mais le drame n'est pas fini : le deuxième acte va commencer, nous montrant les peuples à la recherche de leurs voies nouvelles.

Il aura sa grandeur tragique. L'humanité reste toute frémissante. *Novus rerum nascitur ordo.* Les douleurs de l'enfantement agitent le monde. *Quis, putas, puer iste erit ?* C'est le mystère qui plane sur ce deuxième acte du drame.

Mais il laisse passer quelques lueurs. Nous en recueillons deux qui éclairent nos devoirs de chrétiens et de français.

Voici la première : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.* L'histoire commente cette affirmation. Plaise à Dieu que la Conférence de la Paix n'y ajoute pas un nouveau commentaire ! Dieu seul est assez intelligent et assez fort pour résoudre les problèmes actuels. Il faut qu'il préside, par sa Providence, aux délibérations des diplomates. C'est aux chrétiens de l'y inviter par la prière.

Comme français, une autre question nous préoccupe : La France

va-t-elle garder, dans ce deuxième acte du drame, un rôle à sa taille, celui qui fit sa gloire dans le passé ?

A cette question, nous avions déjà répondu ; mais les faits récents apportent à notre ancienne thèse quelques retouches :

Nulle nation, disions-nous, n'a révélé, en dehors de la France, un tempérament d'apôtre ; il y a eu, depuis lors, l'entrée en scène des Etats-Unis.

La vocation est faite par les aptitudes et la volonté persévérante d'y répondre, jointes à la mission reçue de la Providence. Les Etats-Unis ont révélé, semble-t-il, un tempérament insoupçonné d'apôtre ; ils proclament la volonté d'y rester fidèles : qui empêcherait la Providence d'utiliser, pour son apostolat parmi les nations, la grande force qu'ils représentent par leurs dix-huit millions de catholiques pratiquants et organisés, investis du respect de l'opinion, et grandis encore par la part prépondérante qu'ils ont prise à la guerre !

Et alors, faut-il conclure que la France est rejetée ?

Non. Du moins, pas encore. L'Amérique n'a pas encore fait la preuve de sa vocation : il manque de constater la persévérance. De plus, le monde est assez grand et il y aura, dans les siècles prochains, assez à faire pour que la France et l'Amérique puissent être les deux missionnaires du même Evangile. Et si, enfin, la vocation de l'Amérique est un espoir, celle de la France est un fait, appuyé sur quatorze siècles d'histoire.

Il est vrai qu'elle fut infidèle ; mais Dieu qui est fidèle, s'est servi de l'Allemagne pour la replacer dans son rôle ; et, s'il l'a sacrée à nouveau dans une incomparable victoire, ce ne peut être que pour la faire digne et capable de le remplir.

Il est vrai qu'elle n'est pas toute convertie. — Elle ne l'était pas, non plus, au temps de Tolbiac ; mais il y avait le levain, et Dieu savait que la « pâte était bonne ». Aujourd'hui, aussi, il y a le levain, et la pâte est restée bonne. Sans attendre qu'elle fermente, le Pape disait naguère : « J'aime la France tout court ». Dieu aussi. Il l'a bien prouvé, en prenant aux deux pôles de la France Foch et Clemenceau, et en les associant pour incarner en eux la victoire.

La vocation subsiste : *Vade, si vis.* — La France voudra-t-elle ?

Si elle s'obstine, Dieu s'en passera. Et qui sait si la grâce magnifique de la victoire n'est pas la suprême tentative de la Providence pour ramener la France à sa vocation ; et si l'entrée en scène des Etats-Unis n'est pas le suprême avertissement que la place d'honneur qui lui était réservée, si elle s'obstine à la laisser vide, va recevoir un autre destinataire ? — La France s'obstinera-t-elle ?...

La France est faite de Français. Les Français se composent de la masse et d'une élite. C'est l'élite qui fera fermenter la masse. La pâte est bonne : il lui faut le levain. Soyons, autour de nous, ce levain.

Chrétiens et Français, c'est à nous de faire l'alliance du Christ et de la France, la transfusion de sang chrétien à la grande blessée. Nous voudrions que ce fût le Gouvernement. Il ne le fera pas, parce qu'il n'est pas chrétien. Il ne l'est pas, parce que nous ne le sommes pas assez. Les peuples ont le Gouvernement qu'ils méritent. Méritons-en un autre. Les premiers chrétiens n'ont pas converti Néron ni Marc-Aurèle. Ils se sont convertis eux-mêmes, et par eux la société. Et quand la société a été chrétienne, alors Constantin s'est assis sur le trône des Césars. Voilà comment on convertit un Gouvernement. Voilà comment nous rendrons la France au Christ.

L. D.



Conférences du R. P. Eymieu

À SAINT-JOSEPH

Deuxième Conférence : Dimanche, 16 Mars

Valoir et Servir

L'individualisme est la tendance à se désintéresser des autres pour ne s'occuper que de soi.

Il y a, dans l'homme, un instinct d'égoïsme où il trouve toujours à s'alimenter ; mais il y a aussi un instinct de sociabilité qui peut lui faire contrepoids.

C'était le cas pour les siècles qui ont précédé la Révolution. L'individu était fortement encadré et vivait en fonction des autres. La Révolution a brisé tous les cadres, comprimé l'instinct de sociabilité et déchaîné l'individualisme.

Mais, devant les résultats, un revirement s'est fait peu à peu, et une tendance s'affirme aujourd'hui, qui réclame, non pas des individus occupés de jouir, mais des individualités se donnant la consigne de servir.

I

1° C'est se mettre d'accord avec les faits.

La guerre a fait voir le besoin que les individus et les peuples ont les uns des autres.

Elle ne faisait, par là, que projeter sur un écran gigantesque une vérité de tous les temps : enfant ou adulte, l'homme ne peut pas se passer des autres. L'individualiste le plus forcené ne se prive pas de manger ; or, rien que pour lui apporter son morceau de pain, c'est tout le corps social en action. Et le nombre des collaborateurs nécessaires augmente à mesure que la civilisation se développe ; comme la complexité des interdépendances cellulaires, à mesure que l'on monte dans l'échelle des vivants.

L'individualiste, qui ne veut pas servir, est donc un parasite.

2° Le sentiment public se révolte de plus en plus contre les parasites. C'est justice, parce que l'homme n'est pas fait pour l'homme, et que chacun, pour toucher sa part de bénéfices dans l'entreprise sociale, doit verser sa quote-part de capital.

Les parts à fournir sont diverses. Les cellules, dans notre corps, malgré leur communauté d'origine, ne sont pas égales, ni dans les aptitudes possédées, ni dans la tâche à remplir ; mais elles sont toutes soumises à la loi du travail. Celles qui ne font rien sont condamnées à mort, et leurs cadavres balayés. C'est l'image du corps social. « Ceux qui ne veulent pas travailler, qu'ils ne mangent donc pas. » (2 *Thess*, III, 10). « Celui qui ne rend pas à la société ce qu'il en a reçu, je dis que celui-là est un voleur. » (Comte Apponyi).

Cet instinct de justice est de plus en plus senti. Il faut servir, ou il faudra pâtir et déchoir.

3° Dieu aussi condamne l'individualisme.

Dans les autres règnes, Dieu pourvoit aux besoins par les lois physiques : Les plantes vertes, en respirant ; les insectes, en butinant ; les insectes-fouisseurs et les microbes, en cherchant leur proie, assurent des services indispensables au roulement de la matière et à l'organisation de la vie.

L'Etat doit imiter la Providence, et s'ingénier à procurer le bien général en utilisant la tendance de l'homme à rechercher son intérêt particulier.

Mais la providence de l'Etat est souvent en défaut, et l'homme peut toujours, en marge de la loi, abuser de sa liberté et refuser de servir. Il fallait donc, à la loi physique et sociale, superposer la loi morale.

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. C'est le deuxième commandement semblable au premier », qui est d'aimer Dieu. — « Tu aimeras ! » Aimer, c'est vouloir du bien et le faire : c'est donc servir. — « Comme toi-même ! » Et donc « ce que tu voudrais qu'on fit pour toi, fais-le pour les autres. » — « ... semblable au premier ! » Et donc, « ce que tu feras au moindre de tes frères, c'est à moi que tu l'auras fait, » et je me charge de le reconnaître.

Et voilà, pour le cas où l'amour ne suffirait plus, l'intérêt qui se retrouve dans le devoir. Voilà qui supprime, devant la raison et devant le cœur, toutes les objections. Sans cela, l'individualisme aurait raison : servir serait une abdication et une sottise, la tendance moderne qui exige que l'on serve, seul, le christianisme est en état de la justifier et de la satisfaire.

II

1° Comme, en certaines régions, les eaux troubles du torrent roulent avec elles des pépites d'or ; la poussée d'individualisme entraînait, venu de plus haut, le respect de l'individualité, le sentiment de la valeur humaine.

Ce sentiment était inconnu dans le paganisme. L'homme était noyé dans la société, comme la goutte d'eau dans la mer.

Le Christ le révéla en proclamant que Dieu, Créateur de tous les hommes, est leur unique maître ; que chacun des hommes a la responsabilité du salut de son âme, « sans distinction entre le Juif et le Grec, entre l'homme et la femme, entre l'esclave et l'homme libre », et qu'il sera jugé là-dessus « sans acception de personne ». Par là se justifie le principe de la dignité humaine.

Les chrétiens le firent passer dans les faits, et déterminèrent dans ce sens l'évolution sociale. Aux esclaves ont succédé les serfs, les sujets, les citoyens. En dépit de quelques arriérés, on admet aujourd'hui que les individus et les peuples ont « le droit de disposer d'eux-mêmes ». L'homme est une individualité incommunicable et sacrée.

La dignité de l'homme : une vérité de l'Évangile, que l'expérience de l'histoire impose à l'humanité.

2° Conséquences doctrinales : L'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la destinée supra-terrestre de l'homme, le devoir, le droit, la liberté, la responsabilité. La négation d'un seul de ces points rendrait insoutenable logiquement la dignité humaine.

3° Conséquences morales : En morale individuelle, le souci de valoir, pour respecter en soi la dignité de l'homme. Or, valoir, c'est être adapté à son but.

En morale sociale, le devoir de ne pas traiter l'homme comme une chose, de subordonner, non pas l'intérêt général à l'intérêt particulier, mais les intérêts matériels et passagers dont les sociétés terrestres ont la garde, à l'intérêt humain et éternel dont chaque homme porte, devant sa conscience et devant Dieu, la responsabilité inaliénable.

III

L'individualisme hypertrophie le moi, le socialisme l'atrophie : les deux courants de la conscience moderne, le souci de valoir et de servir, prennent à ces deux erreurs la part de vérité qui s'y niche. Quand ces deux courants se rencontrent dans un même homme, ils le marquent pour l'élite.

1° L'élite est plus nécessaire que jamais. La démocratie est le règne de la multitude. La multitude est en majorité jeune : elle a les qualités de la jeunesse, et les défauts. Bien encadrée, elle dépasse le niveau moral des unités qui la composent, sans guides, c'est un torrent emporté par les passions, et qui cherche son lit en descendant toujours.

Or, les autorités sociales abandonnent la scène : c'est à l'élite de les remplacer.

2° Il faut une élite *professionnelle* : faute de quoi on serait sans influence dans son milieu ; — *morale* : faute de quoi, l'influence serait néfaste ; — *religieuse*, pour être, pratiquement moral.

« Donnez-nous des saints ! » s'écriait Lacordaire. Donnez-nous des chrétiens ! ou le monde court aux abîmes.

L. D.

Le Concert de Musique d'Eglise des « Chanteuses de Notre-Dame ». — Les différentes parties dont se composait le magnifique programme que nous avons donné furent d'une exécution irréprochable. Les applaudissements prodigués aux chanteuses prouvent combien ce genre de musique avait vivement intéressé la nombreuse assistance qui se pressait dans la Salle Messérier. Le chant grégorien qui formait la première partie du programme fut religieusement écoutée et chacun put admirer un ensemble remarquable dans la psalmodie et dans les mélodies sacrées qui, enlevées sur les ailes d'un rythme subtil, étaient bien faites pour dégager l'âme de ses liens terrestres et les élever vers Dieu à qui s'adressaient ces chants. La partie polyphonique, avec sa superbe liste d'auteurs anciens et modernes, captiva pendant plus d'une heure l'attention des auditeurs. Quelle expression dans ces beaux cantiques pleins de nuances et de fraîcheur ! Quelle puissance ! quelle harmonie ! dans ces motets incomparables de l'école ancienne où les parties, « formant une réunion de collectivités, prient chacune à haute voix, selon la juste expression de A. Sérieyx, en articulant et en comprenant sa propre prière, tout en la mêlant harmonieusement aux prières des collectivités voisines, chantant parallèlement ». Enfin, quelle pureté ! quelle finesse ! dans ces motets de l'école moderne clôturés par la magnifique prière des « Chanteuses de Notre-Dame ». Ce fut pendant les deux heures entières que dura ce splendide Concert une suite merveilleuse de véritables chants d'Eglise.

Quelque bref que doive être ce compte rendu, nous ne saurions cependant passer sous silence les remarquables morceaux de harpes exécutés avec un art exquis par Mme Flour sur le plus gracieux des instruments. Les trois élégies et le « Tombeau de Mistral », suaves poésies de M. Emile Sicard et dites par l'auteur avec un charme irrésistible, méritent tous les éloges. Aussi, elles furent couvertes d'applaudissements bien mérités. Les « Chanteuses de Notre-Dame » ont une appellation pleine de grâce et de noblesse. Elles sont les Chanteuses de Marie ! et elles en sont fières, à juste titre.

Nous devons, en terminant, adresser nos plus vives félicitations à notre actif et aimable confrère, M. le chanoine Féraud, pour avoir su créer cette belle phalange qu'est le Groupe de Notre-Dame-du-Mont. Mais il lui fallait un artiste d'élite pour réaliser son projet, M. le Curé a eu la bonne fortune de le trouver en la personne de M. Rouy, qui nous est venu de la ville meurtrie et saccagée de Reims. En vérité, peu de réfugiés auront si largement payé l'hospitalité reçue. Longue vie et prospérité à la phalange de Notre-Dame-du-Mont dont les chants et la musique ont vraiment ce caractère religieux qui seul convient à nos églises et à nos rites sacrés !

Conférences du R. P. Eymieu

À SAINT-JOSEPH

Troisième Conférence : Dimanche, 23 Mars

LE SOCIALISME

I. — LA THÈSE SOCIALISTE

1° A chacun sa part, — sa part de travail, pour avoir droit à sa part des produits.

Or, dans la société actuelle, les produits, la richesse, la réserve de sécurité et de bonheur qui s'appelle le capital, est pour ceux qui ne font rien. La propriété ainsi entendue « c'est le vol ».

La suppression de la propriété privée, qui est la source de toutes les iniquités sociales ; « le chambardement » de la société actuelle, basée sur le capitalisme, le grand soir : voilà l'idéal socialiste, voilà, du moins, la première étape à fournir.

2° En face de ce but, on signale les obstacles à briser : la patrie, l'armée, la famille, la morale, et surtout la religion, qui est « l'opium du peuple ».

3° Les moyens préconisés se résument dans la violence, rendue plus efficace par l'organisation du nombre.

Le nombre, les socialistes l'ont pour eux, ou ils l'auront.

L'organisation crée un milieu fermé aux influences du dehors et ouvert à l'action des propagandistes ; elle crée un ensemble où les individus se complètent ; elle coordonne ; elle exalte : et ainsi elle donne aux unités leur maximum de rendement. Au dehors, elle exerce une grande puissance de rayonnement et d'attraction.

La violence est voulue comme moyen de prouver sa force à soi et aux autres. Elle s'exerce par les revendications incessantes, par l'action directe, le boycottage, le ca'canny, le bousillage, le sabotage, la grève et par la menace, toujours agitée, de la grève générale, qui réalisera le grand soir.

Il y a, parmi les meneurs, des charlatans, qui simulent le dévouement à la détresse des foules, afin de se faire porter par cette force. Il y a aussi des convaincus, qui ne sont pas sans noblesse. Ils orient, à leur manière, violente, farouche, le *misereor super turbam*. Ce sont des déchristianisés, et, par là, des désorbités. Ils se trompent de Messie ; mais ils restent des apôtres. Ils ont droit à notre respect pour leur sincérité, et à notre pitié pour leur erreur.

II. — RÉFUTATION

1° La réfutation est facile devant la raison froide.

Les principes où le socialisme s'appuie sont faux ; non seulement ceux qu'il emprunte au matérialisme, mais les siens propres, dans l'ordre économique, et qui se résument en celui-ci : « La valeur n'est que du travail cristallisé ».

Le travail est une des sources de la valeur. Il y en a d'autres : la nature des matériaux, les circonstances du marché, etc. La machine, aussi, intervient. Mais la machine, c'est du capital, et le capitaliste est donc, à sa manière, un producteur ; et aussi l'ingénieur et le direc-

teur. Si la justice veut que l'ouvrier ait sa part, elle veut qu'il ne prenne pas tout ; et ce qu'elle laisse aux autres est une propriété sans être un vol.

Le but est fou, en demandant que l'Etat assure, à lui seul, la production et la répartition de la richesse au prorata du travail et des besoins de chacun. L'Etat industriel, producteur et distributeur de la matière commerciale, maître des transports et providence du ravitaillement, nous l'avons vu à l'œuvre. Que sera-ce quand il tiendra tout ! Que de fonctionnaires improductifs ! quelle gabegie ! quelle détresse ! Quel bagne !

Les moyens sont à contre-sens. Pour augmenter les produits à distribuer, ils organisent la diminution de la production ; pour établir l'égalité, une nuée de maîtres et de contre-maîtres ; pour réaliser la paix sociale, le favoritisme et tout ce qui envenime les colères ; pour établir le paradis terrestre, une sorte d'enfer.

2° Mais ce n'est pas devant la raison froide que portent le débat ceux qui souffrent et qui ont besoin d'espérer. On ne les convaincra pas par la raison, et on ne les domptera pas par la force. Il faut réfuter le socialisme par des faits en supprimant les causes qui l'engendrent.

Quelles sont ces causes ?

Le socialisme est la pauvreté matérialiste et révoltée. La pauvreté, c'est le terrain de culture ; le matérialisme est le germe qui produit la révolte, en supprimant l'espérance.

La religion est donc le seul remède décisif. Elle ne dispense pas des autres ; mais les autres, sans celui-là, sont insuffisants. La religion seule pose logiquement et impose efficacement le devoir, qui est la condition indispensable de l'harmonie sociale. Seule, elle fait accepter les douleurs et les infériorités inévitables. Seule, elle peut remplacer le socialisme et le dépasser, n'en proscrivant que l'erreur, en retenant tout ce qu'il contient d'amour pour les humbles, de souci pour la justice ; et à la place du grand soir, annonçant la grande aurore, l'aube du jour éternel où tous les mérites auront leur récompense, tous les besoins leur satisfaction, tous les grands rêves leur achèvement.

Les meneurs savent que l'Eglise est ici-bas la seule force capable de leur résister. Aussi mêlent-ils toujours le blasphème contre le Christ à l'évocation des souffrances ; et à la haine de la société, la haine de l'Eglise.

La grande question, pour l'avenir du monde, est de savoir qui l'emportera, du socialisme ou du catholicisme.

Le catholicisme a les promesses divines. Il subsistera, en attendant qu'il triomphe. Mais ce triomphe nécessaire, il appartient aux catholiques d'en hâter l'avènement et d'en agrandir la mesure. L. D.

L'Œuvre des Séminaires à Saint-Joseph. — L'assemblée était, le 19 mars, des plus nombreuses et des plus distinguées. Après avoir remercié de sa présence le Chef vénéré du Diocèse, qui a toujours montré un zèle apostolique si actif pour le recrutement du Clergé, zèle déjà bien récompensé, le R. P. de Poumayrac a fait une instruction bien de circonstance en montrant dans saint Jean-Baptiste, précurseur de Notre-Seigneur, dans ses vertus et sa mission, le modèle achevé du bon prêtre, et il a terminé par un appel pathétique en faveur de l'Œuvre des Séminaires. Cet appel a été entendu, car la Quête faite à l'intérieur de l'église par M. le Vicaire général Rampal et par M. le chanoine Garoute, et, aux portes, par des Dames Patronnesses, a été des plus fructueuses. La cérémonie s'est achevée par la bénédiction du T. S. Sacrement donnée par M. le Supérieur du Grand-Séminaire.

Conférences du R. P. Eymieu

A SAINT-JOSEPH

Troisième Conférence : Dimanche, 30 Mars

LES CATHOLIQUES ET L'ACTION SOCIALE

I

Le Christianisme, avons-nous dit, est le seul remède pleinement efficace contre le socialisme. Tous en sont convaincus ; mais tous n'en tirent pas la même conclusion.

Les uns concluent : « Que les pauvres donc se convertissent ! Nous n'y pouvons rien. » Les autres : « Puisque le remède est nécessaire, que ceux qui ont compris commencent à l'appliquer pour leur compte. » Ils savent qu'il y a des devoirs pour les riches et pour les patrons ; ils cherchent où est leur devoir, et ils le font. Voilà ceux qui travaillent à endiguer le socialisme.

Les autres, en rappelant aux pauvres et aux ouvriers la solution chrétienne, n'en tireront tout au plus que cette réponse : « Y croyez-vous ? La croyance fait agir : où sont vos actes ? Qu'avez-vous fait pour appliquer l'Encyclique de Léon XIII ? Vous vous plaignez que nous allions aux organisations socialistes : quelle autre organisation avez-vous à nous offrir ? »

Tant que les patrons et les riches n'appliqueront pas les principes chrétiens dans leurs relations sociales, les prolétaires seront tentés de voir, dans le Christianisme, une religion que les bourgeois voudraient passer au peuple pour se dispenser de la justice et mettre en sécurité leurs coffres-forts.

Beaucoup de patrons et de riches ont compris ; mais beaucoup trop ont hésité dans le passé. Aujourd'hui, les esprits se sont ouverts, les cœurs se sont émus ; c'est l'heure, pour l'élite, des initiatives fécondes.

Mais c'est urgent : demain, peut-être, il serait trop tard. Si, au lieu d'agir, on insulte, par un luxe effréné et une joie tapageuse, les douleurs qui pleurent et les colères qui grondent, les catastrophes vont venir.

II

Dans l'impossibilité de répondre ici à cette question : « Que faut-il faire ? nous indiquons l'état d'âme dans lequel il faut aborder la tâche.

Vivre c'est se conserver ; et voilà le besoin de tradition. Mais c'est s'adapter aussi ; et voilà le besoin de progrès.

Il y a un fait nouveau dans l'histoire des sociétés humaines : la force du nombre est déchainée. Comment s'y adapter ? C'est un péril. Peut-on conjurer ce péril et tirer parti de cette force ?

L'Eglise n'a pas jeté l'anathème aux forces sociales qui, tour à tour, sont entrées dans l'histoire ; elle les a baptisées et les a tournées vers leur destin. Par la voix de Léon XIII, elle a dit la bienvenue à la force nouvelle.

A son exemple, nous devons voir ce qu'elle porte de bon. Or, il y a au fond du mouvement social actuel, mêlé à des passions diverses, un grand besoin de justice.

Ce sentiment est chrétien : nous devons nous en emparer, proclamer et réclamer la justice, avant les autres, plus haut que les autres, l'aimer, en donner la preuve, et la faire aimer. Nous devons prendre la tête du mouvement, pour qu'il ne dévie pas. Tant qu'il va vers la justice, il est dans l'ordre et rapproche de Dieu.

Le besoin de justice, en effet, éveille la conscience. La conscience réclame Dieu, Dieu législateur et juge. Et si les catholiques, illustrant leurs principes par leurs œuvres, font voir aux foules que le Christianisme est en état de remplacer le socialisme et de le dépasser, d'assurer leurs intérêts matériels en leur donnant les suprêmes espérances du ciel, de réaliser le rêve de justice que la terre comporte et d'y ajouter l'absolu que la conscience réclame ; alors, le sentiment de justice qui soulève les foules les portera vers le Christ comme la marée montante porte la barque vers la plage.

III

Le vivant doit entrer dans l'avenir avec son passé. Il n'a toute sa force que lorsqu'il est porté par toute la race, comme la vague par toute la mer. Pour être des hommes de progrès, il faut rester des hommes de tradition.

Or, qu'elle est la grande tradition de nos races civilisées ? Qu'y a-t-il entre les Barbares du V^e siècle et nous, leurs héritiers ? Quatorze siècles de Christianisme. Toutes les améliorations de l'âme humaine viennent des idées et des habitudes que le Christianisme a mises dans la race.

Et il y a un mot qui résume toute la tradition chrétienne dans les relations sociales : la charité.

On a rendu ce mot odieux en le dénaturant. La charité, c'est, dans la tête, la conviction que tous les hommes sont frères en face du même Père qui est aux cieux, et, dans les cœurs, le sentiment par lequel ces frères nous sont chers. En un mot, c'est l'amour, le vrai, le don de soi. Elle n'a donc rien d'offensant : rien n'est plus flatteur que l'amour.

Elle ne dispense pas de la justice : elle la suppose et la dépasse.

La justice, sans la charité, ne ferait de la société qu'une machine bien agencée, mais une *machine* raide et froide. Elle supprimerait le mal ; mais, il n'y a que la charité pour faire lever toutes les grandes œuvres.

Cette tradition, qui descend du Calvaire à travers toute notre histoire, il faut la garder à travers les temps nouveaux. Elle aussi est un devoir et sera une force.

Justice et charité, voilà donc la clé avec laquelle il faut chercher la solution des questions sociales ; le double geste avec lequel il faut plier sous l'eau du baptême le nouveau Sicambre, pour qu'il brandisse, dans sa main robuste, le flambeau du progrès et non la torche des révolutions.

L. D.

DEUX MOTS DE RÉPONSE

Ce que d'aucuns entendent par la Liberté

Sous ce titre : « Liberté de conscience », et en première page, le journal *Le Pays*, raconte cette histoire à faire frémir :

« En descendant des tranchées pour venir au repos dans le village de T... un groupe de soldats libres penseurs sont étonnés de voir dans cette localité apposés sur les murs, sur les arbres, de nombreux placards annonçant des messes, saluts, cantiques, prières du soir en l'église du pays. » Voilà l'histoire, et voici le commentaire :

« Qui favorise cette débauche de réclame ? Si le curé a demandé l'autorisation de placarder ces annonces, nous demandons qui la lui a accordée : est-ce le colonel, le commandant de place, ou bien le major du cantonnement ? Nous serions heureux de le savoir. »

Et sur ce, le policier du journal *Le Pays* attend la réponse, pour savoir qui il doit faire mettre aux arrêts.

M. l'abbé Duplessy, avec la plume bien trempée qu'on lui connaît, a fait une bonne réponse que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier, mais il la résume lui-même en ces quelques lignes :

« Pauvres penseurs ! Leur pensée, libre ou non, est-elle donc si fragile, qu'ils ont peur qu'une simple affiche la démolitisse ?... Evidemment non : la pensée de ces libres penseurs est solidement libre, et ce n'est pas l'affiche qui les fera aller au sermon. Sur eux elle reste sans effet. Alors de quoi se plaignent-ils ? Leur plainte ne peut avoir qu'un motif : ils ne veulent pas que les autres, les catholiques, soient informés qu'il y a une messe à telle heure ou un salut.

« Où irions-nous, si nous prétendions interdire aux autres les objets et les actes dont nous ne voulons pas pour nous-mêmes ? »

« Il y a des gens qui ne fument pas, et que la fumée incommode : vont-ils pour cela demander l'enlèvement des affiches qui recommandent le papier Job ou les cigarettes Xanthia ? Ce serait exactement une exigence analogue à celle des soldats ou des journalistes qui ne veulent pas qu'on affiche une messe pour la simple raison qu'ils n'y vont pas eux-mêmes ? »

Et l'abbé Duplessy rappelle au journal *Le Pays* les deux petits vers de Béranger bien connus.

T. B.

Je me flatte d'être de la société moderne, j'ai beaucoup étudié ce qu'on appelle la liberté de pensée, et j'ai vu que la Religion n'empêche de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser. On n'est libre-penseur, d'ordinaire, que pour être libre-faiseur et libre-viveur.

M. THIERS.

D'un Discours prononcé à la Chambre des Députés.

LES FAMILLES NOMBREUSES

C'est une toute petite commune de 1.131 habitants, perdue au fond des terres, loin des communications. Elle n'a ni monuments historiques, ni squares fameux. Mais elle peut dire orgueilleusement, comme Cornélie, mère des Gracques, en montrant ses enfants : « Voilà mes joyaux et mes trésors ». La spécialité de ce village normand, qui s'appelle Moyon, c'est le nombre de ses berceaux.

Il y a là des familles de sept, de huit, de neuf, de dix, de onze, de douze enfants ; l'une en a treize, une autre en avait dix-huit, il en reste quinze.

Dans dix foyers seulement, on trouve cent cinq enfants.

Une remarque intéressante, mais qui ne saurait étonner personne : c'est que les parents sont tous d'excellents catholiques, confiants en la providence de Dieu, qui non seulement veut la vie, mais distribue ce qu'il faut pour l'entretenir !

Da compte-rendu de la Chambre, séance du 15 Mai, où l'on traitait du vote des femmes, un député — hostile à cette prétendue réforme — a prononcé les paroles suivantes que nous tenons à signaler ici :

M. Lefevre du Prey. — Je suis marié, j'ai treize enfants. Tous les treize ont été nourris par leur mère.

Notons avec plaisir que ces paroles ont été couvertes d'applaudissements.

T. B.

Combien comptez-vous d'habitants dans votre gros village ? — 1574. — Pardon, c'est 1575 qu'il faudrait dire, car il en faut ajouter un. — Lequel ? — Notre-Seigneur Jésus-Christ, présent dans la sainte Eucharistie, puisqu'il y a une église.

N°1954
25 mai 1919

Comment, après la Guerre, on dépense l'argent

La taxe de 10 pour cent sur les spectacles a rapporté, à Paris, pendant un seul mois, celui de Mai, un million neuf cent quatre-vingt-sept mille francs. Donc, c'est près de vingt millions qui ont été dépensés à Paris seulement et — nous le répétons — dans un seul mois, à ce genre de distractions.

A ce chiffre énorme dépensé volontairement, il faut ajouter la dépense imposée aux contribuables de la France entière. A l'Opéra seul, en effet, subventionné par l'Etat, une représentation coûte, en moyenne, 37.000 francs, à cause de la loi de huit heures et des augmentations de salaires. Or, lorsque la salle est comble, la recette est d'environ 29.000 francs, somme à laquelle il faut ajouter 4.000 francs, subvention déjà payée par les contribuables. D'où il suit qu'à chaque représentation — dans le cas le plus favorable, celui de la salle comble — un déficit de 4.000 francs est inévitable. Les contribuables devront encore combler ce déficit.

Autre emploi de l'argent :

Avant la guerre, aux courses de Longchamp, la recette aux entrées variait de 116.000 à 120.000 francs. Aux dernières courses de cette année, la recette s'est élevée à 245.000 francs ; quant au Pari mutuel, les affaires, — on appelle cela des *affaires!* — ont atteint près de quatre millions, exactement 3 millions 857.865 francs, et pour les six premières courses aux hippodromes suburbains, dix millions ont été engagés.

*
*
*

Nul ne pourra le nier, si tous ces odieux gaspilleurs — nous parlons seulement de ceux qui sont catholiques par leurs ancêtres et leur propre baptême — avaient la crainte de Dieu et le respect de sa loi, si, pour lutter contre les mauvais instincts de la nature, ils avaient chacun un directeur de conscience, s'ils se confessaient, s'ils communiaient, comme d'ailleurs c'est leur devoir, non, non, aucun d'entr'eux ne ferait de sa fortune cet abus lamentable et scandaleux, en présence de tant de ruines et de douleurs.

Puisqu'il est amplement démontré que la morale sans Dieu est radicalement incapable d'inspirer la lutte contre l'égoïsme et l'amour du prochain, il faudra bien revenir à la morale Evangélique.

Mais, comment le grand nombre des habitants d'un pays pourraient avoir la crainte de Dieu et le respect de sa loi, quand depuis près d'un demi-siècle, les grands, les puissants, les législateurs, ceux que la foule considère et imite, s'appliquent à nier même l'existence de ce Dieu, à attaquer sa doctrine et sa morale, à poursuivre et à dépouiller ses ministres, à annihiler leur influence et leur action ?

Plaise à Dieu qu'enfin cette œuvre malfaisante prenne fin, et qu'elle soit vraie cette parole adressée avec effusion et une sincérité manifeste, le dimanche, 13 juillet, au début des fêtes de la Victoire, par M. Clemenceau, à un prêtre catholique :

« Maintenant, il n'y a plus de catégories de Français ».

L'Abbé T. B.

LE GASPILLAGE de nos BIENS CONFISQUÉS

Voici quelques chiffres, ils sont tels que la postérité aura de la peine à croire que les faits relatés se sont passés dans un pays civilisé comme la France :

Le mobilier du salon de l'Evêché qui valait plus de 30.000 francs a été acheté 800 francs par un fonctionnaire.

Au Séminaire, les matelas des Séminaristes ont été vendus 5 francs ;

Le fourneau de la cuisine qu'on venait d'acheter 6.000 francs a été vendu 500 francs.

Disons tout de suite qu'il s'agit d'un diocèse de l'Ouest — nous regrettons qu'il ne soit pas nommé — et ajoutons que ces faits et ces chiffres sont donnés par la « Croix », dans son Numéro de Mardi, 23 Septembre 1919.

On déplore avec raison les énormes et multiples scandales actuels, mais, ces scandales-là, venus de si haut, ne sont-ils pour rien dans la baisse actuelle de l'honnêteté publique ?

T. B.

N°1972

28 septembre 1919

N°1963

27 juillet 1919



Au sujet de la Vie chère

AU TEMPS DES CERISES

Je comprends que les chaussures coûtent plus cher qu'avant la guerre. Je le comprends jusqu'à un certain point seulement. Mais enfin je le comprends.

Je comprends que le prix des vêtements ait augmenté. Je ne comprends pas qu'il ait triplé. Mais je veux bien qu'il ait monté.

Je comprends que tant de choses qu'on fabrique, tant d'animaux qu'on soigne, engraisse et tue, que les épingles et le veau, les crayons et le fromage, les chaises Louis-Philippe, le papier et le lard aient renchéri.

Mais je ne comprends pas pourquoi une poignée de cerises coûte cinq fois plus cher qu'avant la guerre.

J'ai eu jadis, s'il faut vous le dire, un cerisier bien à moi. Ce cerisier, qui était modeste et bien élevé, ne m'a jamais rien demandé, ni augmentation de salaire, ni indemnité de vie chère, ni salaire minimum, ni quoique ce soit au monde. Il donnait des cerises pour son plaisir, faut-il croire. Tantôt plus et tantôt moins. Quand elles me semblaient rouges sous la feuille, je m'approchais et je secouais l'arbre. Les cerises tombaient. Je les ramassais et les mangeais. Voilà.

A ce moment-là, j'étais, il est vrai, assez petit. Depuis j'ai changé et sans doute les cerisiers ont changé. Sans doute se sont-ils mis à réclamer 20 fr. par mois pour le vin, et 15 fr. de cinéma, et huit heures seulement de travail. Ou bien on ne comprendrait pas qu'une livre de cerises, en cet été chargé de fruits, coûtât 2 francs et 2 fr. 40, cinq fois autant qu'avant la guerre. La main-d'œuvre des cerisiers, bien sûr, est maintenant hors de prix.

Et, comme les Parisiens sont extrêmement raisonnables, ils ne protestent point. Ils payent. Ils payent bien gentiment les 2 francs qu'on leur réclame. Il leur suffirait de ne point acheter de cerises pendant vingt-quatre heures pour mettre les cerisiers à la raison. Mais ils ne veulent pas, ou ils n'osent pas. Le temps des cerises, c'est, pour la première fois depuis le commencement du monde, le temps des *pires*.

Louis LATZARUS, dans *l'Avenir*.

GASPILLAGE CRIMINEL

L'habitude du gros bénéfice s'est à tel point établie dans le commerce pendant la guerre, que dans les maisons de comestibles vous entendez à tout moment la marchande irritée répondre :

— J'aimerais mieux jeter la marchandise que d'en rabattre d'un sou.

Et, joignant le geste à la parole, quotidiennement, plutôt que de mettre en vente à bas prix pour faciliter l'écoulement, le commerce jette à la voirie fruits et légumes en abondance. Odieuse conception du commerce qui ajoute, pour les pauvres gens, une charge nouvelle à toutes celles, déjà si lourdes, qui pèsent sur eux.

Aux Halles Centrales de Paris, ce spectacle écœurant se renouvelle chaque jour. Des tonnes de denrées vont à l'égout faute d'avoir été mises en vente en temps opportun à un prix raisonnable. Cependant des quantités d'humbles familles se privent, au point de ne pas

manger à leur faim. Gaspillage criminel, organisé par le mercantilisme pour gagner beaucoup en travaillant peu, dût toute la population en souffrir, sans que les pouvoirs publics s'en émeuvent.

J. O., dans la *Croix*, du 19 juillet.

LA PAIX ET... LE PINARD

J'entendais hier un soldat dire à un autre : « La paix ? J'y croirai quand le pinard sera à deux sous ! » Il badinait, et, sous la forme d'une plaisanterie un peu forte, il énonçait une importante vérité : c'est qu'on attend de la paix la suppression de ce terrible inconvénient de la vie chère. Si la vie chère continue, et si, comme on arrive à le craindre, la vie augmente encore, il y aura dans la paix une difficulté quotidienne et peut-être des catastrophes économiques et sociales qui rendront les jours nouveaux indignes de l'espérance qu'ils ont éveillée, indignes aussi de l'effort et des sacrifices qu'ils ont coûtés.

M. A. B., dans *l'Echo de Paris*.

L'Etat collectiviste, c'est l'Etat-patron, l'Etat-caserne, c'est la Nation domestiquée et transformée en troupeau.

LA DÉMOCRATIE NOUVELLE.

QUI GARDERA les TOMBES de nos MORTS de la GUERRE ?

Un des journaux parisiens les plus répandus — et pas religieux du tout — répond :

Des Religieux, Trappistes, Chartreux ou autres.

Et le général de Castelnau, dont on connaît la piété, s'empresse d'adopter cette excellente idée, très pratique, il le fait dans une lettre que nous reproduisons.

N°1963
27 juillet 1919



Bénédition d'un Puits de Mine à Gréasque

En 1913, la Société des Charbonnages des Bouches-du-Rhône entreprenait le fonçage d'un nouveau puits destiné à atteindre directement les couches les plus riches en lignite de la concession de Gréasque. Les travaux ralentis par la guerre ont été récemment achevés. Ils comportent, outre le puits Hély d'Oissel, profond de 450 mètres, une vaste installation de machines pour l'extraction, le transport, le triage et l'embarquement du charbon, où ont été utilisés les derniers perfectionnements de l'industrie française.

Avant de faire servir le nouveau puits à la descente du personnel, la Direction des Mines, fidèle à une tradition ancienne et précieuse, a tenu à le faire bénir solennellement. Cette fête, quoique annoncée la veille à peine et contrariée par un retard du train ouvrier, avait attiré, le 17 septembre dernier, une foule très nombreuse : qui donc, en effet, à Gréasque et aux alentours n'est pas mineur ou ne compte aucun mineur parmi les siens ? Tous les ingénieurs étaient présents. Le Curé intérimaire de Gréasque, qui terminait précisément sa dernière journée pastorale, officiait.

La croix paroissiale et le clergé étant arrivés, la cérémonie commença par le chant du *Benedictus*, — combien le dernier verset : *Illuminare his qui in tenebris...* Eclairer ceux qui sont dans les ténèbres, parut approprié à la circonstance ! — Ensuite, le célébrant, prenant pour chaire le grand escalier métallique du chevalement, expliqua brièvement le double but du rite sacré : donner aux mineurs, outre les garanties d'une installation parfaite et d'une exploitation prudente, la sécurité *irremplaçable* de la protection divine, et les aider à sanctifier leur rude labeur en l'accomplissant au sein même de la terre sous le regard du Père céleste.

Les oraisons liturgiques terminées, l'officiant aspergea d'eau bénite le chantier et les profondeurs du puits entr'ouvert, tandis que la foule chantait un cantique à sainte Barbe, patronne des mineurs. La cérémonie brève, vivante et solennelle tout ensemble s'acheva par trois invocations à Notre-Dame des Mines.

Que la Société des Charbonnages et la paroisse Saint-Jacques de Gréasque soient louées pour l'exemple qu'elles viennent de donner. Tout l'espoir de l'avenir n'est-il pas dans la restauration de l'idée chrétienne du travail et dans une organisation chrétienne des travailleurs ?

Puisse cette belle cérémonie contribuer à raviver une tradition qui a su, malgré tout, se maintenir et faire oublier à nos chers mineurs catholiques qu'ils sont une minorité, pour se rappeler seulement qu'ils constituent l'élite de leur profession.

G. L.-H.



Extraits de la Collection en cinq volumes de
L'Echo de Notre-Dame de la Garde
période 1914 à 1919
Un prêt de Rémy IMBERT,
Président du Musée de la Mémoire Militaire de Meyreuil

Document édité le 05 janvier 2019
par le webmaster
Pour le site roquepertuse.org

